ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
Abonnement payable d'avance
Canada—Excepté cité de Québec..... 75c.
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50

Tarif des annonces .07 la ligne.
Annonces classifiées 1c. du mot minimum .50 sous.

Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 88 Côte de la Montagne, Québec.
Casier postal 129—Télép. 4297

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION
88 CÔTE de la MONTAGNE 88
QUÉBEC

RÉDACTION ET COLLABORATION
Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.
Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.
La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Casier postal 129, Haute-Ville, Québec.

Volume XI — QUEBEC, LE 19 JUILLET 1923 — Numéro 29

Deuxième lettre du Sénateur Boyer au sujet de l'expédition de la crème aux Etats-Unis

Où M. Trudel se contredit

Chiffres non conformes aux rapports officiels

Un défit qui devrait être accepté

La réponse de M. Auguste Trudel, à la lettre que j'écrivais dernièrement au sujet de la vente de notre crème aux Etats-Unis semble foudroyante de prime abord ; mais après sa lecture, elle ressemble aux raisonnements ordinaires de l'auteur.

Cette réponse n'est pas du tout à la question ; il ne s'agit pas de savoir si le Danemark, la Nouvelle-Zélande exportent du beurre aux Etats-Unis, il s'agit simplement de savoir s'il serait profitable aux cultivateurs du Canada d'expédier en masse, leur crème aux Etats-Unis, voilà tout.

La réponse de M. Trudel est nébuleuse ; elle semble intéressée à dénaturer la vérité, à désorienter les producteurs, quand elle n'est pas fausse tout à fait, surtout à la production de certains chiffres cités par M. Trudel, qui sont contredits par les rapports officiels du Ministère de l'Agriculture fédéral, tel que nous le constaterons plus loin.

Avant d'aller plus avant dans ma lettre, j'aimerais à relever certaines citations de M. Trudel : *"Bien longtemps avant qu'on l'eut "fait proclamer par M. Boyer, je m'étais convaincu que l'industrie "laitière était notre industrie agricole fondamentale, et j'avais mis mes "convictions en* pratique autrement *qu'en prononçant chaque année "quelques discours ronflants en certaines circonstances solennelles.* "Et c'est précisément pour avoir fait de l'industrie laitière mon occu-"pation quotidienne durant au moins 30 ans, *que j'affirme qu'elle a "considérablement évolué dans tous les pays du monde et que le commerce "des produits laitiers s'est transformé."*

A la vérité, cette phrase est équivoque, ou M. Trudel manque de modestie, autrement dit, il veut prendre la couverte à lui tout seul. Ceci n'a pas d'importance, que je n'aie fait, pour la cause, seulement quelques discours ronflants; mais ce qui nous épate de connaître, c'est que l'univers entier doit à M. Trudel sa rénovation en industrie laitière.

Sans vouloir porter aucun ombrage au soleil de l'ancien gérant de la Coopérative, celui-ci m'accordera toujours la petite différence, c'est que la modeste contribution de mon travail que j'ai apportée aux divers mouvements agricoles, notamment à l'industrie laitière, n'a pas coûté un seul sou à la province, tandis que M. Trudel a retiré annuellement la jolie somme de $11,000.00 durant les dernières années qu'il a été à l'emploi de la Coopérative, et même il a retiré de ce chef, lors de sa résignation précipitée, par le consentement de directeurs un peu trop débonnaires, une somme d'environ $2,000.00 qui ne lui était pas due. En voudra-t-il la preuve ?

Plusieurs fois, M. Trudel, au cours de son article, écrit : *"Si M. Boyer et ceux qui l'inspirent connaissaient quelque chose du sujet ou s'ils n'étaient mus par des motifs étrangers."* La politique voilà sans doute l'insinuation ! Cette appréciation est d'allure très prétentieuse et mensongère à la fois.

Pour moi, je dois de suite avouer que j'ai été heureux de consulter l'honorable ministre de l'Agriculture en cette circonstance, comme j'ai été heureux de consulter le ministère de l'Agriculture fédéral en cette deuxième circonstance.

Ce sont des autorités compétentes auxquelles j'ai beaucoup plus confiance qu'en celle de M. Noé Ponton, l'aviseur spirituel de M. Trudel, ce même personnage pour l'amour duquel M. Trudel courut sa comique avanture de 1921, dans le comté de Champlain. Si M. Trudel avait cette fois abattu ses voiles et saisi son gouvernail, il n'aurait pas trahi l'hon. M. Caron (celui qui l'a fait quelqu'un) à qui il avait promis de ne pas faire de politique tant qu'il aurait la gérance de la Coopérative. Le ministre, comprenant que le succès d'une telle association ne pouvait être qu'à la condition que la politique en soit bannie, avait exigé cet engagement moral de M. Trudel.

M. Trudel a trop d'esprit pour se formaliser, si nous lui rappelons qu'avant son entrée à la Coopérative comme gérant, il occupait une place à peu près ignorée dans l'industrie laitière. Au service de la Coopérative ses talents, ses aptitudes de commerçant l'on fait gravir très rapidement; j'ai été l'un des plus heureux de ses succès. Seulement M. Trudel a tort d'oublier que mes *discours ronflants* lui ont aidé quelque peu, que les services des quarante et quelques inspecteurs des fabriques, ainsi que le sympathique concours de la Société d'industrie laitière comptent pour quelque chose dans ses succès.

J'ai confiance dans la parole autorisée de l'honorable M. Caron et si M. Trudel lui avait continué sa loyauté, (condition essentielle dans le poste qu'il occupait), au lieu de la trafiquer pour un plat de lentilles, il serait aujourd'hui beaucoup mieux.

Si M. Trudel le nie, je lui prouverai par son propre aveu, par les témoignages d'honnêtes et de responsables témoins à l'appui.

M. Trudel se défend de vouloir détruire notre industrie laitière ; j'affirme de nouveau que c'est son but de détruire la Coopérative et je demande aux gens sensés s'ils ne pensent pas la même chose. Fait déplorable, c'est que pour y parvenir, il ne craindrait point d'employer contre la Coopérative les mêmes moyens qu'il reprochait au *commerce* dans le temps qu'il réclamait la nécessité d'une société coopérative, afin de protéger les cultivateurs, disait-il, dans leur commerce de beurre et de fromage. Quelle contradiction ! La suite de cet article vous fera voir que le *scheme* de la vente de crème aux Etats-Unis est encore un projet qui peut flatter de prime abord, mais qui par la suite, en faisant l'affaire de M. Trudel, conduira d'un autre côté au désastre notre organisation manufacturière des produits laitiers, surtout si elle se pratiquait dans les conditions préconisées par M. Trudel.

Au début de sa lettre, M. Trudel cite un tableau des arrivages de beurre d'outre-mer au port de New-York. Je ne contesterai pas l'exactitude de ces chiffres, mais en ce qui concerne plusieurs des statistiques qu'il donne de notre propre exportation de beurre et de fromage, je lui citerai à mon tour quelques parties d'un mémoire que je me suis procuré au département de l'Agriculture fédéral. Il y constatera que plusieurs de ses propres chiffres ne sont pas conformes à la vérité. M. Trudel, avec ses trente années d'expérience, serait donc susceptible de se tromper ! C'est incroyable !

Voilà ce que dit ce mémoire :

" M. Trudel affirme que les Etats-Unis importent le beurre et le "fromage, tandis qu'ils les exportaient il y a peu de temps. Ceci "laisse l'impression qu'ils en ont discontinué l'exportation, mais tel "n'est pas le cas puisque l'an dernier ils ont exporté beaucoup de "fromage à la Grande-Bretagne, dont une partie a été rapportée à "New-York le printemps lorsque leur marché se trouvait de court. "Une partie considérable du beurre qui a été importé par les Etats-"Unis durant les deux ou trois derniers mois a servi dans la confection "de la crème à la glace, mais la plus grande partie de leur importation "sert à l'usage ordinaire. L'importation du beurre aux Etats-Unis, "à New-York, à partir du 1er mai 1923 au 23 juin était de 33,755 "paquets. Pour l'année qui se terminait le 30 juin, 1923, les Etats-"Unis importèrent 9,551,292 livres de beurre et durant ce même temps "en exportèrent 7,511,917 livres. Pour la même année, ils importè-"rent 34,270,604 livres de fromage et en exportèrent 7,471,472 livres. "Une grande partie des importations de fromage sont des variétés "étrangères pour la population étrangère.

Et plus, il ajoute encore :

" Les rapports des douanes mentionnent le nombre en livres et "pour l'année se terminant le 31 mars 1914, étant donné qu'il y a "82 livres dans une boîte de fromage et 56 livres dans une boîte de "beurre, nous avons exporté 1,767,204 boîtes de fromage dont "1,761,930 boîtes étaient le produit du Canada. Durant la même "année nous avons exporté 24,158 boîtes de beurre, dont 21,942 "boîtes étaient le produit du Canada.

Il y a une grande différence entre ces chiffres et ceux de M. Trudel et les exportations pour l'année fiscale représentent de plus près les

(A suivre à la page 478)